

Mesdames, Messieurs, chères amies, chers amis,

Merci d'être indulgents envers l'indigence de ce texte et ma laborieuse élocution.

Merci encore cher Yves, pour ta bien flatteuse présentation.

Tu m'as demandé, à titre d'ancien du village, de remplacer notre ami Milou Semadeni. Sache, mon cher Milou, qu'on ne te remplace pas, mais qu'on essaie de te succéder.

L'aspect rural de Saint-Sulpice du début des années 50, qui comptait environ 500 habitants, plusieurs fermes réparties le long de la rue du centre, parcellé de cultures maraîchère ou agricoles, de vergers et de quelques vignes, dont le vin ne cassait rien. Elles étaient plantées sous l'ancien bar des pêcheurs. Les zones de champs et forêts côté Laviaux sont bien heureusement restées intactes.

Pelle-mêle, quelques anecdotes, rescapées de ma défaillante mémoire.

Venons-en tout d'abord de la maison de commune.

Elle n'était pas, comme maintenant, bourrée de fonctionnaires dont l'effectif déborde largement sur le bâtiment des Crêtes. Son galetas n'avait pas encore été transformé.

Le premier étage, était occupé par l'appartement de Monsieur Jean Berthet, instituteur, et sa famille.

Je ne m'étendrai pas sur la forte personnalité de Monsieur Jean Berthet, ceux ici qui l'ont connu s'en souviennent, comme du rôle qu'il a joué dans notre commune pendant presque 25 ans, dirigeant notamment notre chœur d'hommes la Riveraine, le conseil général et j'en passe.

A l'école, il était aussi spécialisé dans le lancer du frottoir qu'il envoyait à travers la classe, sans toujours atteindre la cible souhaitée, à savoir un élève chahuteur ou inattentif à ses propos.

Au rez-de-chaussée de cette belle bâtisse, il y avait une classe d'école, l'autre se trouvait au bâtiment du 14 avril et une salle d'attente pour les TL. Il y avait aussi le greffe municipal, peu fréquenté, les séances de la municipalité d'alors s'éternisant souvent dans la cave de la ferme voisine chez Charly Chappuis, père de notre ami Olivier, membre de notre société.

Mon père m'a raconté, que lors du passage de syndicat entre le syndic Semadeni, père de Milou, à son successeur Gontran Gourdou, les affaires communales tenaient, dans 2 classeurs fédéraux.

La comptabilité étant tenue par la fiduciaire Horisberger de Morges, qui percevaient aussi les impôts.

Notons au passage que c'est le syndic Gourdou a hérité de la fameuse affaire Fentener. On n'en reparlera pas aujourd'hui, on risquerait d'en louper le bateau.

Il n'y avait que 2 employés de voirie, Emile Foretay dit le Chet et sauf erreur Leopold Bourgoz à mi-temps Ils n'avaient pas le matériel sophistiqué actuel, mais de nombreux ballets et une espèce de traineau en forme de V, pour déblayer la neige. Il était tiré par 2 chevaux.

L'hiver une distilleuse était installée pour 2/3 jours au sommet du Crêt et faisait son travail en transformant en alcool fort, cerises, marc de raisins et divers fruits provenant des vergers alentours.

Elle répandait alentour d'enivrantes effluves.

Pour revendre ses produits il fallait être titulaire d'une carte de bouilleurs de cru, délivrée par feu la régie fédérale des alcools et son préposé pour Saint-Sulpice. Il y avait, je m'en souviens pas mal de marché noir.

La poste était tenue par un couple de Bourgoz encore, Liliane et Jean-Pierre, sympathiques et détendus, jusqu'à ce qu'ils se fassent un jour sérieusement amocher lors un braquage auquel ils avaient voulu courageusement résister

Pour ceux qui s'en souviennent, l'endroit où nous nous trouvons, comme le parc des Pierrettes d'ailleurs, était plus ou moins marécageux, couvert de roseaux et infesté de moustiques.

Ces 2 endroits ont été remblayés et assainis pour l'expo 64.

Beaucoup plus tard les survivants de ces moustiques ont été partiellement décimés par une initiative de la société de développement d'alors :

Tout le monde sait que les larves de moustiques hibernent dans les sous-sols tempérés. L'opération effectuée par des bénévoles, consistait donc à sulfater avec des boilles à dos, toutes les caves des bâtiments existants. Le produit alors utilisé est maintenant hautement interdit. Il s'agissait du DDT.

Plus personnellement, je vous rappelle que les parents de feu notre ancien membre, le regretté Michel Gaudin et les miens possédaient quelques vaches qu'ils nous envoyaient faire paître sur une parcelle située sur la commune d'Ecublens juste de l'autre côté de la route cantonale.

On nous recommandait de ne pas les laisser manger des pommes, car cela pouvait les faire gonfler. Il aurait fallu alors les percer pour les dégonfler, je n'ai jamais eu l'occasion de procéder à cette opération.

Un jour, ces bêtes n'étant pas surveillées avec l'attention souhaitée, avaient pris la clef d'autres champs, pour s'en aller brouter du côté des Pierrettes sur ce qu'on appelle maintenant la place du pélican ou ne nichait pas encore l'oiseau de notre artiste le plus connu Ernst Weibel  
Des voisins bien intentionnés, les avaient ramenées chez nos parents ou elles avaient rejoint leurs étables respectives.

Inutile de vous dire que nous avons tous les 2 été punis par des remontrances qui n'étaient à l'époque, pas que verbales, mais bien par des coups de branches en osier véritable, sur nos jeunes fesses.

Petit événement, qui m'avait à l'époque marqué, la mort accidentelle de la Ginette, la plus belle vache de la famille de Gaudin, renversée par une voiture sur la route cantonale en haut du chemin de l'Ochettaz.  
Bien heureusement la famille Gaudin reçu l'autorisation de faire boucherie dans la grange de leur ferme et la pauvre Ginette a été débitée en petits morceaux et vendue à bas prix à la population ravie de l'aubaine.

La laiterie était tenue par la famille Jaunin qui reversait le lait apporté par boille à dos des fermes avoisinantes dans les bidons en fer blanc que nous leur apportions. Elle se trouvait à la place de la fontaine, entre le centre 52, alors occupé par la voirie, et la maison de Mr Weibel. On payait ce lait avec des sous jaunes.

Bien plus tard, un autre laitier, beaucoup moins intéressant, mouillait son lait et dans sa tournée de distribution, crachait dans les bidons de personnes qu'il n'aimait pas, avant de les remplir de son lait rallongé, ce qui lui avait valu quelques ennuis mérités avec la justice.

Je reprends une jolie anecdote piquée à Charly Chapuis qui était à cette place il y a plus de 20 ans

Il se moquait alors de l'épicerie tenue par les Trolliet, des gens que nous aimons bien il fallait malgré tout reconnaître que les nouvelles que Madame Trolliet racontait à son comptoir étaient souvent bien plus fraîches que les fruits et légumes exposés sur ses rayons

Je terminerai cette brève intervention par une anecdote que m'a soufflée notre cher Membre Daniel Bryois l'autre jour au refuge des Laviaux.

Ont beaucoup parlé de confinement ces dernières années, c'est un mot relativement inconnu dont pas grand monde connaissait la portée.

En 1966, la commune de Saint -Sulpice a été rigoureusement confinée : Interdiction totale de quitter le territoire communal durant une semaine, voire plus.

Nous ne subissions pas un covid avancé, mais bien une épizootie de fièvre aphteuse porcine, un virus très contagieux, peut-être davantage que son lointain cousin Omicron, découvert, encore, dans la ferme d'Emile Chappuis, Je crois que tous ses cochons avaient dû en passer l'arme à gauche.

Notre confinement d'alors s'appelait une mise à ban.

Que notre belle commune ne le soit jamais plus.

Merci pour votre attention.